

# LE MACAQUE D'ASSAM

Macaque d'Assam



## DESCRIPTION

La fourrure du Macaque d'Assam varie entre un brun foncé sur la partie inférieure du corps, et un brun beaucoup plus pâle sur la partie supérieure. Ils ont souvent de la fourrure blanche au niveau de leur ventre. Leurs yeux sont de couleur ambre ou vert claire. Le dimorphisme sexuel est assez léger mais facile à reconnaître. Les mâles ont le visage plus sombre, avec une peau plus claire autour des yeux, tandis que les femelles ont une peau rouge autour des yeux.

## REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET HABITAT

On retrouve le Macaque d'Assam essentiellement dans les forêts d'Asie du Sud-Est entre 200 et 1800 mètres d'altitude. Ils s'étendent sur neuf pays allant du Népal au Vietnam. Ces macaques s'adaptent facilement à tout type de forêts primaires, que cela soit avec un climat sec ou tropical. Ils vivent également dans les chaînes de montagnes himalayennes.



Carte de répartition du Macaque d'Assam

À gauche, une femelle avec un jeune, à droite le mâle

## Carte d'identité



Famille : Cercopithecidae

Genre : Macaca

Nom latin : Macaca assamensis

Nom local : আসামী রাতো বাঁদর (Asami rato  
bamdara)

Longueur du corps : 53 - 73 cm (mâle),  
43 - 55 cm (femelle)

Poids : 8 - 16 kg (mâle), 5 - 9 kg (femelle)

Longévité : 30 ans en captivité, 20 ans dans  
la nature

Maturité sexuelle : 5 ans

Durée de gestation : 165 jours

Nombre de jeune par portée : 1

Régime alimentaire : frugivore, folivore

Prédateurs : félins (léopard commun,  
panthère nébuleuse), chien sauvage, martre  
à gorge jaune, Homme

Statut UICN mondial : quasi menacé (NT)

Statut UICN Népal : en danger



## REPRODUCTION

Arrivé à maturité sexuelle à 5 ans, les mâles quittent le groupe afin d'éviter la consanguinité. Le macaque d'Assam est une espèce polygyne, cela signifie que le mâle s'accouple à plusieurs femelles au cours d'une saison de reproduction. La période de reproduction a généralement lieu entre octobre et février. Pendant leurs chaleurs, les femelles présentent un gonflement sous-caudale. Après une gestation de 165 jours, la femelle donne naissance à un petit qui pèsera environ 400 grammes.

## INTERACTIONS SOCIALES

Les Macaques d'Assam vivent en troupe, celle-ci sont dirigées par des familles elles-mêmes dirigées par des femelles. Une troupe peut contenir jusqu'à 50 individus.

## Le saviez-vous ?

### Anatomie

Les Macaques d'Assam ont des poches à joues dans lesquelles ils stockent de la nourriture pour manger plus tard, de sorte qu'ils peuvent insérer beaucoup plus dans leur bouche que ce qu'ils ne peuvent manger en une fois.

## REGIME ALIMENTAIRE

Les Macaques d'Assam sont principalement végétariens (fruits et feuilles) et omnivores (insecte). Ils adaptent leur alimentation en fonction du milieu dans lequel ils se trouvent. Ils se nourrissent également des aliments que les humains peuvent leur donner. Ils sont bien connus pour piller les cultures de maïs, d'avoine et de blé.



Macaque d'Assam qui se nourrit

## Le saviez-vous? Croyance

Les macaques d'Assam étaient chassés pour leur crânes. Ils étaient affichés devant les maisons dans le nord-est de l'Inde comme des talismans pour éloigner le « méchant œil » du ménage.

## MODE DE VIE

Comme nous, le Macaque d'Assam est actif la journée et dort la nuit (espèce diurne). Son activité principale est de trouver de la nourriture. Il est principalement arboricole, c'est à dire qu'il passe la plupart de son temps dans les arbres. Le repos est vital pour eux, ils font donc beaucoup de pause entre les séances de toilettage, la recherche de nourriture et la gestion des conflits.



Macaque d'Assam juvénile

## MENACES ET PROTECTION

Le Macaque d'Assam est classé comme espèce quasi menacée et figure sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN. Le plus grand facteur contribuant à la diminution de leur population est la perte d'habitat due à l'exploitation forestière et au développement commercial et résidentiel. Ils sont également chassés aux endroits où ils peuvent perturber les rendements des cultures. Ils sont énumérés à l'annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces menacées d'extinction (CITES). Les macaques d'Assam sont légalement protégés dans tous les pays où ils vivent. Bien que la protection juridique ne signifie pas grand-chose pour les empêcher réellement d'être chassés.

